

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaïa-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Didactique

Pour une approche intégrée langue maternelle-langue étrangère

Présenté par :

M^{elle} Bekouche Sara

Le jury :

Mr Abdelouhab. F
Mme Tatah Nabila
Mme Ouyougoute. S

Année universitaire 2016/2017

Remerciements

Toute ma gratitude va vers ma promotrice, Mme Tatah Nabila pour ses orientations, ses conseils précieux et pour sa disponibilité.

Je remercie les membres du Jury d'avoir accepté d'examiner mon travail.

Je remercie aussi tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail de près ou de loin.

Je voudrais également remercier les enseignants et les apprenants d'avoir pris le soin de répondre à mes questionnaires.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À mes chers parents

À ma chère grand-mère

À mes frères et sœurs : Rima, Katiba, Yanis, Nadjib, Tinhinane

À toute ma famille

À tous mes amis et collègues

Sommaire

Introduction générale	05
Chapitre I : les langues en contact en Algérie	09
1- Définition du contact de langue en Algérie	10
2- Bilinguisme et plurilinguisme en Algérie.....	15
Chapitre II : l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE en Algérie	19
1- La langue maternelle dans une classe bilingue	20
2- Description de l'enquête et analyse des résultats	27
Conclusion générale	43
Références bibliographiques	46
Table des matières	50
Annexes	53

Introduction

générale

Notre présente étude qui s'inscrit dans la didactique des langues étrangères, se propose de traiter la question de l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère selon une nouvelle approche qui remet en cause l'idée traditionnelle selon laquelle la langue maternelle ne doit pas être utilisée, en classe de FLE.

La langue dans sa conception la plus large est perçue comme étant une composante sociale par excellence. Elle constitue un facteur déterminant dans la construction de toute identité. Grandguillaume la décrit ainsi : « *la langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient, elle est le miroir de l'identité, elle est l'une des lois qui structurent la personnalité* ». ¹

La notion de langue maternelle est connue comme étant la première langue de socialisation selon Louise Dabène elle est : « *la langue spontanément maîtrisée par l'élève dans son environnement ordinaire (famille, camarade...), que nous appelons à la suite des sociolinguistes : son parler vernaculaire* »². Son importance et son ampleur sur l'individu justifie son existence même lors de l'acquisition d'une autre langue, dite étrangère.

Sa richesse et sa variété sont présentes dans la réalité algérienne. Cette dernière vit aujourd'hui une situation linguistique complexe : différentes langues cohabitent pour former une société linguistiquement hétérogène. Malgré le système monolingue qu'a connu l'Algérie à partir de l'indépendance, en 1962 avec l'officialisation de l'arabe classique comme langue nationale mais cela n'a pas empêché l'existence d'autres langues qui ont longtemps combattu pour survivre. Elles restent présentes dans le culturel algérien en l'occurrence l'arabe (classique et dialectal), le berbère avec toutes ses variétés, le français ainsi que d'autres langues étrangères.

Il est clair que la présence de toutes ces langues influence l'apprentissage des langues étrangères. A ce propos, cette influence est observable notamment dans une classe de FLE. Les deux langues ne seront alors ni apprises ni considérées au même niveau.

Pourtant l'interaction entre une langue maternelle et une langue étrangère paraît inéluctable. Nabila Tatah l'affirme : « *En Algérie plusieurs langues sont en interaction.*

¹ Grandguillaume (Benrabah 1999 :9) cité par Boubakour Samira dans son article « étudier le français ...quelle langue » disponible sur <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/boubakour%20Samira.pdf> consulté en mai 2017

² Louise, Dabène.L, langue maternelle, langue étrangère quelques réflexions, centre de didactique, Université de Grenoble II, 1986 page 93

Celles-ci se produisent dans tous les milieux »³. Cette présence effective de la langue maternelle dans la classe de FLE suscite de nombreuses interrogations dont la manière de concevoir la place de la langue maternelle dans l'enseignement / apprentissage du FLE. Louise Dabène semble avoir une réponse pertinente à ce sujet qui provoque polémique entre interdisants et tolérants, selon elle : « *les enseignants, d'ailleurs n'ont jamais totalement ignoré la réalité incontournable de la langue maternelle et n'hésitent pas à y recourir en cas échéant. Mais cette pratique presque clandestine parfois, ne s'effectuerait pas sans un certain sentiment de culpabilité ou d'échec* »⁴. causa ajoute de son côté :

En revanche, chez l'enseignant, l'emploi d'une autre langue – qui est dans notre situation spécifique la LM de son public et non pas sa LM à lui – a pour but de résoudre principalement un problème pour l'autre et non pas pour soi-même. Elle vise donc à anticiper ce qui est considéré à un moment donné de l'apprentissage comme un obstacle en LC pour les apprenants (évaluation). Autrement dit, avec la *stratégie d'appui*, l'enseignant ne se sert pas d'une réduction, ni d'une amplification dans la langue qu'il enseigne, mais, pour faciliter l'accès à la LC, il emploie l'autre code qui « circule » dans la classe.

Nous tenons à noter qu'en contexte algérien, la langue française n'est pas considérée comme langue étrangère au sens large du terme, d'autant plus que les Algériens se sont familiarisés avec cette langue et qu'elle fait partie intégrante de leur vécu.

De ce fait, pour assurer un enseignement adéquat du FLE, de nombreuses méthodologies ont mis à disposition des modalités d'apprentissage pour une parfaite acquisition du français dont l'étude des rapports qu'entretiennent la langue maternelle et la langue étrangère. Elles ont pu montrer l'impact considérable que peut avoir la langue maternelle en classe de FLE.

A ce stade, nous allons penser la fonction qu'occupe la langue maternelle chez les apprenants de 1^{ère} année secondaire. Nous vérifierons si la langue maternelle est intégrée et quel serait son impact sur l'ensemble de la classe. L'objet de notre recherche sera d'analyser la sphère linguistique présente dans une classe de français langue étrangère dans le but de dégager le degré d'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement / apprentissage du FLE. Nous recueillerons les positions des enseignants et des apprenants. C'est à travers leurs témoignages que nous allons fonder notre analyse.

³ Tatab Nabila. (2013). « La compétence bi/plurilingue en classe de langue en Algérie » Synergies Algérie n°12-2011 pp.123-130

⁴ Louise Dabène, Op.cit. Page 93

Afin de mener à bien notre travail, nous allons dégager nos hypothèses qui seront vérifiées par la suite. La langue maternelle a un impact considérable sur la manière d'enseigner et d'apprendre :

- Elle constitue un outil dont l'enseignant et l'apprenant pourrait bénéficier.
- Elle contribue à l'amélioration des conditions d'appropriation du FLE et de l'enseignement en général.
- Elle forme une situation d'échec qui entrave l'enseignement et l'apprentissage du français.
- Elle est utilisée comme une stratégie pour venir à bout des lacunes lors des interactions en classe.

Pour arriver à confirmer ou à infirmer ces hypothèses, nous privilégierons l'analyse des réponses aux questions que nous avons soumises aux enseignants de français et aux apprenants de la 1^{ère} année secondaire.

Donc notre travail s'articulera autour de deux principaux chapitres : le premier traitera du contact des langues en Algérie, quant au second il s'intéressera à l'enseignement du FLE en Algérie.

Chapitre I

Les langues en contact en Algérie

Introduction

L'Algérie, une aire géographique caractérisée par son emplacement stratégique a été témoin de nombreuses invasions : phénicienne, romaine, byzantine, vandale, arabe, turque, espagnole et française. De toutes ces conquêtes, celle des arabes est la plus longue et la plus profonde.

L'impact de la colonisation française est ainsi visible dans la société algérienne, elle a duré 130 ans et a laissé des traces se traduisant par la pratique de la langue française. Cette dernière coexiste avec plusieurs langues à savoir l'arabe avec ses dialectes, le berbère dans ses différentes variétés.

Avant d'entamer le traitement de la problématique sur laquelle porte notre recherche, nous avons jugé nécessaire de donner un aperçu sur la notion de contact des langues en Algérie ainsi que les différentes langues en présence tout en soulignant leurs statuts respectifs.

Nous allons par la suite aborder certains concepts clés de notre travail, en se basant sur la théorie.

1- Définition du Contact de langues en Algérie

Une notion qui puise ses fondements dans la linguistique ; on met les langues en relation, on les compare pour mieux les comprendre et les classer. Depuis les années 60 cette notion a largement bénéficié des apports des études en sciences du langage, sociolinguistique et en didactique des langues. Elle a permis l'éclairage de certains points tels que : la diglossie, le bilinguisme, l'interaction, l'alternance codique ...etc. Des notions et concepts que nous allons tenter de définir tout au long de ce chapitre théorique.

L'enseignement du FLE a largement bénéficié de ces apports conceptuels au fil du temps. Les spécialistes ont pu analyser le phénomène de contact de langues de deux visions différentes : D'un point de vue diachronique qui nous éclaire sur les enjeux linguistique, géographique, politique et socio-économique qu'engendre la confrontation des langues. D'un point de vue synchronique qui nous permet d'élaborer des constats à partir d'observations réelles sur le terrain dans lequel on constate diverses formes de bilinguisme / plurilinguisme.

L'Algérie est l'un des pays les plus touchés par ce phénomène. Nous constatons l'existence d'un plurilinguisme permettant aux locuteurs l'usage variable de deux ou plusieurs langues. Samir Abdelhamid indique que : « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit*

pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme »⁵.

Mais dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie Rabah Sebaa trouve que :

L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilingue sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinît les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction⁶.

Si nous partons du constat que l'on se fait de la ville de Béjaïa, connue pour son plurilinguisme kabyle-français-arabe, nous nous intéresserons aux rapports qu'entretiennent ces langues entre elles, plus précisément en milieu scolaire. Pour ce faire il prend en compte plusieurs paramètres tels que les représentations individuelles et collectives qui tiennent leur origine dans l'histoire et le mythe des locuteurs en général et des apprenants en particulier.

1-1 La langue berbère

Le berbère est la langue autochtone de l'Afrique du nord. Tamazight couvre une aire géographique considérable. En Algérie la principale région berbérophone est la Kabylie et de son côté les Chaouïas et les Aurès, le Mzab et les *Touaregs* tel que le cite salem chaker :

Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on

⁵ Samir. Abdelhamid, Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna, thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p35

⁶ Rabeh Sebaa. 2002. Cité par Samira Boubakour. , Université lumière Lyon2. Etudier le français ...quelle histoire ; p54

peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne⁷.

Ces ethnies ont subi depuis le Moyen-Age un long processus d'acculturation et d'arabisation suite au projet d'islamisation venu du moyen orient. Les berbères préfèrent utiliser l'appellation tirée de leur propre langue "*Imazighene* ", pluriel d'"*Amazighe*" qui signifie homme libre.

Le Berbère a longtemps été opprimé au détriment de l'idéologie arabo-islamiste, son existence est perçue tel un danger menaçant l'unité nationale. Il n'a joui d'aucune reconnaissance dans les institutions officielles. Comme le confirme Tahar Zaboot : « *le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesure administrative ou politique, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement.* »⁸, ce qui a poussé les berbérophones à réclamer un statut officiel pour leur langue.

Une série d'actions a confirmé l'affirmation identitaire des berbères d'Algérie. Le pays a connu plusieurs grèves et manifestations en Kabylie, le boycott scolaire en septembre 1994, le printemps noir amazigh en 2001 qui a engendré des dégâts humains très lourds. Le pouvoir algérien s'est vu contraint d'intégrer la langue berbère dans l'enseignement et l'inscrit comme valeur fondamentale de l'identité algérienne. Il devient langue officielle à côté de l'arabe. L'Algérie lui accorde le statut de langue nationale et officielle à l'occasion de la révision constitutionnelle adoptée par voie parlementaire le 07 février 2016. Elle fait actuellement partie intégrante comme branche de l'enseignement supérieur, elle est introduite à la télévision, à la radio et dans les médias écrits.

1-2 La langue arabe

L'arabe est le parler qui a le plus grand nombre de locuteurs en Algérie, il possède plusieurs registres : l'arabe classique, l'arabe standard (enseigné aujourd'hui à l'école) et l'arabe dialectal. C'est la langue nationale et officielle, elle est réservée à des fins institutionnelles et religieuses « *cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien, est en quelque sorte le ciment de l'unité*

⁷ Salem Chaker, Manuel de linguistique berbère I, éd. Bouchène, Alger, 1991, p 08

⁸ Tahar Zaboot, Un code switching algérien: le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.50, cité par boubeker rima dans « l'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE » université de Biskra, thèse de master.

nationale »⁹. D'une part, elle jouit d'une place privilégiée au sein de l'état et de la société algérienne. D'autre part, elle est perçue par certains comme un moyen d'arabisation de l'Algérie et de la radicalisation des autres langues avec lesquelles elles cohabitent.

Depuis l'indépendance en 1962, l'arabe occupe un statut de langue nationale et officielle de la république algérienne. Au lendemain de l'indépendance la politique linguistique visait à remplacer le français par l'arabe. Il s'agit donc « *d'un projet de restauration rapide de la civilisation arabo-musulmane au Maghreb.* » afin de regagner l'identité. « *L'arabe algérien est la langue du culte. Elle est censée être celle du pouvoir, de son administration et de toutes les institutions de l'état* ».

1-3 La langue française

Le français est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes. Le français s'est formé en France et est aujourd'hui parlé sur tous les continents, par environ 274 millions de personnes. Elle est également le principal instrument de propagande de la culture française dans le monde plus particulièrement dans ses anciennes colonies.

En Algérie, elle occupe le statut de première langue étrangère. Elle jouit d'une place importante au sein de la société algérienne. Selon les résultats d'un sondage effectué pour le compte de la revue le Point (article du 03/11/2000, N°1468, étude réalisée par l'institut de sondage privé algérien Abassa), l'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde avec plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus qui pratiquent le français, soit 60 % de la population. Pourtant l'Algérie est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie. Ce refus suscite toujours des interrogations et ne cesse de soulever la question de la place de la langue française dans la société algérienne et ce qu'elle véhicule comme culture.

Sans doute, les 132 années de l'occupation française ont laissé leur empreinte sur les générations algériennes. L'école algérienne quant à elle, n'a pas échappé à ce conflit. Après l'indépendance, l'Algérie instaure l'école obligatoire pour tous, en ce temps-là, tous les secteurs fonctionnaient encore en français, ce qui a affirmé son omniprésence au sein du système algérien et son poids idéologique et culturel. Son histoire trace bien la tentative de l'élimination de la langue française par certains partis politiques islamistes (la loi N°05-91 datée du 16 janvier 1991) et de sa réintégration par d'autres. Grandguillaume déclare :

⁹ Tahar Zaboote, Ibid., p 80

la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée¹⁰.

Pour la plupart des partisans de l'arabisation radicale, le français représente une menace identitaire et culturelle et qu'il faudrait combattre. Un journaliste évoquait en ces termes dans un hebdomadaire algérois : «*Un climat de psychose était créé autour de la langue de Molière tendant à présenter comme acte de haute trahison ou pour le moins, flagrant manque de patriotisme, le fait de s'exprimer en français*»¹¹. Malgré les nombreuses tentatives, les politiques d'arabisation n'ont pas pu dissoudre le français des algériens. Il est resté ubiquiste dans presque tous les domaines, notamment dans l'enseignement et dans les études universitaires. Le français est utilisé dans les mass médias tels que la télévision (Canal Algérie), la radio (Alger chaîne trois) qui sont diffusées en français. A côté de la presse écrite où l'on compte un bon nombre de quotidiens rédigés en français (El Watan, El Moudjahid, Liberté, Le soir ...). Cette langue connaît aussi un essor considérable dans les écrits d'auteurs de la littérature algérienne d'expression française, ce n'est guère une preuve d'acculturation comme les accusent certains, mais bel et bien un outil d'affirmation de soi, elle est un « butin de guerre » selon l'expression de Kateb Yacine.

De ce fait, nous faisons le constat que la langue française, est omniprésente dans la réalité algérienne tel que le souligne Foudil Cheriguen : « *La scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française. Les medias, la presse orale et surtout écrite ont aussi apporté une contribution importante à la diffusion du français dans le pays* »¹². Elle est donc, une langue de transmission du savoir, de communication, d'échange. C'est une langue qui porte en elle un ensemble de valeurs d'Algérien qui assume son histoire, affirme son appartenance et s'ouvre au monde.

¹⁰ G. GRANDGUILLAUME, Langues et représentations identitaires en Algérie cité par Sonia Harbi dans « représentation sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie université Tizi Ouzou, thèse de magister.

¹¹ L'Hebdo libéré, n°56 du 22 au 28 avril 1992 cité par Leila Tounsi dans son article « aspects des parlers jeunes en Algérie » En ligne, http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1997_num_114_1_5388# consulté, mai 2017.

¹² Cheriguen Foudil. Politiques linguistiques en Algérie. In: Mots, n°52, septembre 1997. L'état linguiste. pp. 62-73;doi : 10.3406/mots.1997.2466 http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2466
Document généré le 16/12/2016.

2- Bi-plurilinguisme en Algérie

On entend par ce concept la coexistence au sein d'une même personne ou société de deux ou plusieurs variétés linguistiques pour Hamers et Blanc :

Le terme de bilinguisme inclut celui de bilingualité qui réfère à l'état de l'individu mais s'applique également à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction et qu'un nombre d'individus sont bilingues (bilinguisme sociétal¹³).

Il se traduit par l'habileté à utiliser à bon escient des langues autres que la langue maternelle. André Martinet estime pour sa part qu'

Il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme : (emploi concurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne serait-ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a de bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique des deux langues en cause¹⁴.

C'est un concept très complexe qui a connu divers développements au cours de l'histoire. Les spécialistes du langage ne se sont pas mis d'accord sur la délimitation de son champ définitoire. Bloomfield insiste dans son ouvrage *Language* sur la formule matricielle « *Native-like* » estimant qu'un vrai bilingue doit avoir une parfaite maîtrise des langues en question. D'autres contredisent la première définition et proposent une autre plus souple non basée sur la maîtrise parfaite mais sur la connaissance minimale des deux ou plusieurs langues.

En classe de FLE l'enseignant met en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées à ses apprenants tout en tenant compte de l'image qu'ils se font de la langue française. D'une part l'enseignant choisit parmi toutes les conduites celles qui semblent le mieux adaptées au contexte. D'autre part, il existe des stratégies adaptées par les apprenants eux-mêmes face à l'acquisition du français langue étrangère. Parmi ces stratégies :

- L'alternance codique
- La traduction
- L'interférence
- L'interlangue

¹³ Josiane.F Hamers, Michel. Blanc, Bilingualité et bilinguisme, Mardaga, Bruxelles, 1983, p.31

¹⁴ André Martinet., bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits in *la linguistique, Bilinguisme et diglossie*, volume 18, n°1, 1982, p.5.

2-1 L'alternance codique

« C'est le changement par un locuteur bilingue, de langue ou de variété linguistique à l'intérieur d'un énoncé phrase ou d'un échange ou entre deux situations de communication »¹⁵. Il s'agit donc d'un phénomène linguistique dont la pratique est courante, il se caractérise par l'influence d'une langue sur une autre. C'est la capacité qu'a un interlocuteur bilingue de passer d'une langue à une autre lors d'une même conversation. Elle peut se trouver au sein d'une même phrase/énoncé.

L'Algérie étant un pays francophone, est largement touché par ce phénomène. Nous remarquons en milieu scolaire de nombreuses alternances kabyle-français-arabe. Certains locuteurs déclarent que c'est un passage qui se fait naturellement et de façon inconsciente dans la plupart du temps. Ce passage traduit un besoin de rendre les énoncés mieux compris et cohérents. D'autres affirment que ce passage d'une langue à l'autre est la conséquence d'une déficience lexicale. Lorsqu'un locuteur ne possède pas un répertoire riche en FLE par exemple, il fait appel à des mots/phrases ou des énoncés dans la langue maternelle à des fins purement communicationnelles.

2-2 La traduction

« Apprendre à parler signifie apprendre à traduire »¹⁶ dans cette affirmation Octavio Paz montre bien que la traduction est une caractéristique de l'homme comme l'est la production du langage. Elle a permis la communication entre les différentes communications linguistiques : la diffusion de l'information, la découverte de nouveaux genres littéraires, la circulation des œuvres de sciences humaines et des sciences naturelles et la construction des savoirs en différentes langues du monde.

La traduction est un phénomène résultant d'une situation de contact des langues. Elle consiste à transposer un texte d'une langue à une autre, en transmettant le plus fidèlement le message. C'est le fait d'interpréter le sens d'un texte de la 2^{ème} ou la 3^{ème} langue vers une langue maternelle afin de produire un texte ayant un sens et un effet équivalent sur un locuteur d'une langue et une culture différente.

¹⁵ Jean-Pierre Cuq, dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, clé international, S.E.J.E.R. Paris 2003, p17.

¹⁶Octavio Paz « Traducción : literatura y literalidad », *Sigma* 33-34,1972, p. 3-14 cité par Maddalena De Carlo dans son article « Quoi traduire ? Pourquoi traduire ? Comment traduire ? » En ligne <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-1-page-117.htm#no4> –page consultée le 05 juin 2017.

Le but de la traduction serait donc, d'établir une équivalence entre le texte de la langue source et celui de la langue cible, c'est-à-dire faire en sorte que les deux textes ou les deux discours signifient la même chose. Pendant ce processus il faut tenir compte d'un certain nombre de contraintes qui peuvent changer le sens du texte à traduire. La traduction s'opère dans le but de rendre un texte compréhensible pour des personnes n'ayant pas la même culture et le même bagage linguistique.

2-3 L'interférence

C'est un phénomène issu du fait du contact des langues, selon Macky :

L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou l'on écrit une autre. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident ¹⁷

*J.P Cuq le définit comme étant : « Les relations entre langue maternelle et langue étrangère sont celles de frontières linguistiques hétérogènes les unes les autres (...) on observe des influences de la langue étrangères sur la langue maternelle. »*¹⁸. Il s'agit donc d'un phénomène linguistique issu du contact de langues. La langue maternelle marque une grande influence sur l'apprentissage d'une langue étrangère. Lado estime que les ressemblances et les divergences entre les deux constituent la principale cause des erreurs interlinguales et des interférences.

Si nous prenons l'exemple du locuteur algérien, nous constatons qu'il a tendance à exploiter toutes les ressources langagières présentes dans son paysage linguistique. Mais cette exploitation est parfois décalée par rapport à la norme du français standard d'où née ce que nous appelons le « français cassé » où le jeune locuteur algérien a recours à des interférences phonétiques, lexico-sémantiques et syntaxiques.

2-4 L'interlangue

J-P Cuq la définit comme suit : « *en didactique des langues, on désigne par interlangue la nature et le structure spécifique du système d'une langue cible intériorisé par un apprenant*

¹⁷William. F. MACKEY, bilinguisme et contact des langues, Edition Klincksiek, Paris 1976 en ligne <https://www.amazon.fr/Bilinguisme-contact-langues-W-F-Mackey/dp/2252018666> consulté le 05 juin 2017.

¹⁸ Jean-Pierre Cuq, op.cit., p139.

à un stade donné »¹⁹. L'interlangue est donc un micro-système que se construit l'apprenant à partir de ses acquis en langue source et en langue cible.

La notion d'interlangue permet dans une perspective didactique d'appréhender les productions et les erreurs d'apprenants comme représentatives et illustratives d'un système à la fois structuré et en cours de structuration. Selon Henri Besse et Rémy Porquier :

La connaissance et l'utilisation non-natives d'une langue quelconque par un sujet non-natif et non-équilingue, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes²⁰

C'est un langage « hybride » d'apprentissage, une stratégie utilisée par un apprenant pour la création volontaire ou involontaire d'une série de règles qui n'appartiennent ni à la langue maternelle ni à la langue à apprendre. En classe de langue il est très important pour l'enseignant de les déceler pour pouvoir s'en servir dans certaines explications difficiles à assimiler par les apprenants.

Face à ces phénomènes l'enseignant de FLE est appelé à être très astucieux. Il doit en tirer profit afin de les utiliser pour la facilitation du processus de l'enseignement/apprentissage. D'une part, il parvient à corriger les fautes dues aux interférences, d'autre part il va rendre son enseignement plus étendu et mieux acquis par les apprenants.

Conclusion

Notre recherche est basée sur la langue qui est un outil fondamental dans la communication. A la fin de ce chapitre, nous constatons que le locuteur algérien use de plusieurs langues dans différentes situations de communication. Ce phénomène est appelé contact de langues. Ce dernier comprend différentes langues dont le français qui occupe une place prépondérante dans la sphère linguistique algérienne. Nous avons abordé également, le bi-plurilinguisme en Algérie, l'alternance codique, la traduction, l'interférence, l'interlangue qui nous offrent la possibilité d'étudier le passage d'une langue à une autre en fonction de la situation de communication.

¹⁹Jean-Pierre Cuq, cf. page 10.

²⁰ Henri Besse et Rémy Porquier 1991. Grammaires et didactique des langues. Cité par Lounis Nehaoua dans « les idiosyncrasies scolaires dans l'apprentissage d'une langue étrangère » Synergies Algérien n° 9 – 2010 pp. 83-91

Chapitre II

L'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE en Algérie

Introduction

Dans la première partie de ce second chapitre, nous comptons commencer par une mise au point en définissant deux concepts clés de notre recherche : la langue maternelle et la langue étrangère. Nous allons mettre en relief ces deux concepts afin de montrer la relation qui existe entre les deux et mettre en évidence l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement du FLE. Nous allons présenter brièvement le français enseigné en Algérie tout en s'appuyant sur le cas du secondaire.

Pour ce qui est de la seconde partie, nous allons faire une collecte des données des questionnaires que nous avons distribués aux enseignants et aux apprenants dans le secondaire, tout en analysant les réponses recueillies. Notre enquête va porter sur le degré d'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE et quel rôle joue-t-elle au sein d'une classe de langue.

1-la langue maternelle dans une classe bilingue

L'usage de la langue maternelle en classe de langue étrangère a fait l'objet de nombreuses polémiques. Dans l'enseignement des langues étrangères la langue maternelle était omniprésente dans l'apprentissage. Il s'agissait d'apprendre la structure et le vocabulaire d'une langue étrangère grâce à sa traduction en langue maternelle. Cette méthode traditionnelle a été remise en cause par la méthode directe qui interdit tout recours à la langue maternelle. Cette dernière était conçue comme une source d'interférence d'où ressort la fameuse analyse contrastive. La méthode SGAV fondée sur la communication laissait peu de place à la langue maternelle. A partir des années soixante-dix, grâce aux travaux de Dulley, Burt et Kelluma, l'enseignement a pu enfin dépasser cette perspective monolingue.

Avec l'apport de l'approche communicative et l'approche fonctionnelle, la langue maternelle est tolérée dans la mesure où elle peut apporter une aide à l'apprentissage du FLE. C'est à partir des années quatre-vingt-dix que l'on admet que la langue maternelle constitue un support et un appui à la dynamique de l'apprentissage du français.

1-1 La langue maternelle

J.P Cuq la définit comme suit :

Il s'agirait de la dénommer ainsi la langue acquise la première par le sujet parlant, dans un le est aussi la langue utilisée au sein de la communication. Le caractère spontané, naturel

de son usage, l'aisance dans son maniement apparaissent parfois comme des traits définitoires de la langue maternelle²¹.

Donc nous décelons de ces deux définitions que c'est la première langue d'un enfant, celle apprise au foyer, elle est intimement liée à sa vie affective et à son développement. Louise Dabène ²² propose trois concepts pertinents :

Le parler vernaculaire : une manière compliquée de parler la langue maternelle. Elle varie d'un individu à un autre, d'une culture à une autre, représentant le premier contact avec le langage. Elle va subir par la suite divers influences extérieures.

La langue de référence : « proposée d'abord par Moirand en 1982 puis reprise par Louise Dabène en 1994, elle signifie une variété scolaire à travers laquelle se construisent les apprentissages fondamentaux dont la lecture et l'écriture »²³.

La langue d'appartenance : la langue maternelle est conçue comme un symbole, une trace d'appartenances ethniques, politiques, et religieuses.

En analysant le cas des langues maternelles en Algérie, comme toute ancienne colonie française d'Afrique, nous nous rendons compte du problème qu'elles rencontrent à cause de l'héritage incontestable de la politique coloniale française. Le français détient une domination historique au détriment des langues maternelles d'où l'échec scolaire de certains apprenants dans les écoles bilingues même après les nombreuses réformes qui ont touchées le cadre de l'éducation et de l'enseignement en Algérie. À partir de ces dernières années le pays adopte une nouvelle méthode d'enseignement : les enfants commencent leur scolarité en arabe classique, ils apprennent à lire et à écrire dans cette langue, en troisième année primaire, ils entament l'apprentissage du FLE pour ensuite maintenir cette langue dans certaines branches des études supérieures et de la recherche scientifique. Il est important de signaler que le français n'est que peu présent en dehors du milieu scolaire, c'est pourquoi les apprenants présentent des difficultés en classe de FLE.

1-2 la langue étrangère

Il s'agit d'une notion de politique linguistique avant d'être une notion didactique, c'est l'organisation qui décide du statut qu'on lui attribue. . Elle recouvre des degrés variés d'étrangeté. Une langue peut être plus ou moins étrangère par sa distance matérielle, son

²¹ Jean-Pierre Cuq, op.cit.p150.

²² Louise Dabène, Op.cit., p93-94.

²³ Cité par boubeker rima dans « l'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE » université de Biskra, thèse de master.

éloignement géographique, par sa distance culturelle et linguistique et par le degré de pénétration linguistique à travers les médias, les relations économiques et sociales qui entraînent une certaine familiarité. Et c'est bien le cas de la langue française en Algérie.

Selon J.P Cuq : « toute langue non maternelle est une langue étrangère (...) elle n'est la langue première de socialisation ni la première dans l'ordre d'appropriation linguistique .Le français est donc une langue étrangère pour ceux qui ne le reconnaissent pas comme langue maternelle »

Besse considère qu' « *une langue seconde/ étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci* ».

Ainsi nous dirons que toute langue étrangère doit faire l'objet d'un apprentissage pour pouvoir être maîtrisée par un locuteur. Elle peut être acquise lors d'un « bain linguistique », par voix scolaire, stage ou formation.

1-3 La relation entre langue maternelle et langue étrangère

Certains spécialistes et chercheurs considèrent la langue maternelle comme « point de départ » pour toute réflexion visant la langue étrangère il ne s'agirait plus ici de notions de « besoins » mais de « conscience », car selon Vygotsky c'est « la fonction psychique supérieure » acquise et qui se développe à chaque contact entre l'individu et son environnement. De plus l'enfant assimile sa langue maternelle de manière non attentionnelle alors que l'apprentissage d'une langue étrangère nécessite une prise de conscience d'une intention d'acquisition. Dans le cas des classes de langues comme en Algérie, malgré le conflit historique et politique entre la langue maternelle et la langue étrangère, nous ne pouvons pas nier le degré de complémentarité entre les deux. Dans le contexte scolaire algérien, la langue maternelle (berbère/arabe) est indispensable comme instrument dans l'enseignement du FLE. Elle est commune aux enseignants et aux élèves, elle est nécessaire et légitime dans la communication.

1-4 L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement du FLE

Comprendre et se faire comprendre est la hantise de tout apprentissage en langue étrangère. Aider l'apprenant afin d'y parvenir avec plus d'aisance ; d'efficacité et de plaisir est un élément primordial de tout enseignement en langue. Il s'agit bien d'une quête jamais terminée : c'est bien une conquête de sens à travers des situations d'échange concrètes tout en passant automatiquement par une interaction. Pour pouvoir construire du sens et apprendre à

communiquer en langue étrangère, l'apprenant va s'orienter à déceler des points de repères utiles. C'est pourquoi il va essayer d'exploiter des composantes procédurales déjà maîtrisées en langue maternelle.

L'apprenant est parfois guidé dans une classe de langue vers une meilleure démarche qui s'opère par l'intégration de la langue maternelle. Des psychologues et didacticiens ont rendu compte de recherches concernant la compréhension / production d'un discours oral / écrit qui envisage des activités langagières dans un cadre interactionnel : code-switching, interprétation, traduction ...etc. Il s'agit donc de stratégies compensatoires pour fonctionner dans des situations où la compréhension / production est délicate voire même impossible.

Ainsi l'enseignement de la langue étrangère doit s'adapter aux apprenants et à la situation ; c'est un processus dans lequel il faut prendre en compte un nombre d'éléments : biologique ; cognitif ; linguistique ; psychologique ; socio-culturel et spatio-temporel. De ce fait il faudrait habituer les apprenants à une approche intégrative de la L1 et L2 qui leur procure un meilleur apprentissage, d'ailleurs ils le disent : « *Nous apprenons mieux lorsqu'il y a recours à la langue maternelle.* »

Dans une classe bilingue, l'apprenant est placé dans une situation de résolution d'une tâche langagière plus ou moins complexe, il essaie sans cesse de comprendre et d'interpréter le discours/ contenu enseigné en L2, grâce à l'aide que lui apporte sa langue maternelle, il développe graduellement la maîtrise du bon usage en réception comme en production de la L2. « *Une classe bilingue offre à l'apprenant une expérience linguistique et sociale les deux interlocuteurs apprenant/ enseignant font preuve de disponibilité, de souplesse, de bonne volonté et d'indulgence* »²⁴ elle met en place une relation de qualité au sein de laquelle les apprenants osent s'exprimer sans craindre d'être culpabilisés pour une forme incorrecte ou une interférence lexicale ou syntaxique de la L1.

Ils ont la liberté de formuler même maladroitement un message car le but suprême est d'atteindre un sens et pouvoir le communiquer en cas de difficulté. Ainsi le recours à la langue maternelle se fait naturellement.

La confiance des apprenants est encore accrue par l'emploi de mots ou de phrases appartenant à la L1. L'apprenant se réfère à son expérience antérieure en L1 pour l'appropriation de la L2 cette appropriation s'accompagne d'une réflexion et d'une comparaison constante entre les deux langues en question.ⁱ

²⁴ Marie-jeanne De Man-De Vriendt Ed. Apprentissage d'une langue étrangère /seconde. 1. Parcours et procédures de construction du sens, De Boeck et Larcier s.a. 2000, P109.

A travers une collaboration entre les deux, l'enseignant doit mettre à la disposition de ses apprenants tous les moyens nécessaires pour une parfaite acquisition de la langue étrangère afin d'atteindre l'objectif de l'enseignement des langues.

1-5 Les méthodologies de l'enseignement des langues

La relation entre la langue maternelle et la langue étrangère a été conçue de manière différente d'une époque à une autre selon les différentes méthodologies de l'enseignement des langues.

L'approche traditionnelle : elle privilégiait l'apprentissage des règles de grammaire, de bon usage des textes littéraires et de la traduction.

L'étude historique nous révèle que les dispensateurs de savoir linguistique ne disposaient à l'origine que fort peu de ressources ; démunis de manuels de grammaire, ils avaient à faire à une langue encore mal stabilisée, mal considérée et pour laquelle, il semblait peu intéressant de consacrer une description théorique. C'est par sa routine et la pratique régulière de dialogues que les manières de langage mettaient à la disposition des locuteurs étrangers au français les rudiments de notre langue²⁵

Puren dit à ce propos :

La nécessité qui en découle d'enseigner le latin à partir du français provoque un remaniement général de la méthodologie d'enseignement...les œuvres d'auteurs classiques jusqu'alors éditées de telle manière que les élèves puissent écrire entre les lignes et les marges les commentaires en latin du maître cèdent la place au sélecta, présentés souvent avec leur traduction juxtalinéaire (mot à mot le plus stricte possible, puis leur traduction en bon français²⁶

C'est à travers ce besoin constant de recourir à la langue maternelle par le biais de la traduction que nous décelons la place importante qu'occupait cette langue dans la stratégie d'enseignement.

La méthode naturelle : elle désigne la méthode qu'utilise la mère ou le précepteur de manière instinctive lors de l'acte d'enseignement, elle s'est caractérisée par l'écoute et la répétition des modèles oraux, l'assimilation inconsciente des règles de grammaire et l'imitation du langage d'autrui.

Pluche écrit à ce propos : « *l'ordre de la nature demande qu'on montre d'abord aux yeux ou qu'on fasse concevoir en français ce qu'on veut faire ensuite retenir en latin* »²⁷.

²⁵Alain coianiz « méthodologie de l'enseignement du français et conception de l'homme » page 3.

²⁶Christian Puren 1988 « l'histoire des méthodologies d'enseignement des langues vivantes », page 20.

²⁷Ibid. page 30.

Ensuite, l'enseignement des langues étrangères connaît une nouveauté radicale étant donné qu'il permet une **approche directe** de la langue étrangère sans le passage intermédiaire de la traduction en langue maternelle. Son principe fondateur : « une langue s'apprend par elle-même et pour elle-même » c'est-à-dire que c'est dans la langue cible qu'il faut chercher les règles de la méthode.

Cette modification entraînera la disparition progressive de la langue maternelle de l'enseignement des langues étrangères. Il est important de noter que la méthodologie directe préconise la maîtrise effective de langue comme instrument de communication.

La méthodologie active : elle ne modifie pas le noyau dur de la méthodologie directe mais lui introduit un certain nombre de composante, elle lui apporte un assouplissement dans ses principes, tel est le recours à la traduction orale. Orientés vers le dialogue, les élèves collaborent entre eux et participent activement au travail en classe.

La méthodologie audio-orale (MAO) : elle naît au cours de la deuxième guerre mondiale suite à la volonté de former des agents secrets parlant autre langue que l'anglais. Elle a suscité un grand intérêt au milieu didactique. Selon elle, la langue est conçue comme un ensemble d'habitude et d'automatisme linguistiques. « Ces derniers étaient considérés comme source d'interférences lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, afin de les éviter, il était recommandé que le professeur communique uniquement dans la langue étrangère »²⁸.

La méthodologie structuro-globales audio-visuelle (SGAV) : après la décolonisation, les chercheurs et les linguistes se sont activés pour trouver les meilleurs moyens de diffuser le français langue étrangère à travers la facilitation de l'apprentissage par la constitution d'un français fondamental de 1^{er} et de second degré. « Elle tient en compte le contexte social de l'utilisation d'une langue et permet d'apprendre assez vite à communiquer avec des natifs sans pour autant les comprendre » . Elle rejette le recours à la langue maternelle et la considère comme un obstacle à l'acquisition d'une langue étrangère.

Les approches communicatives sont le fruit de nombreuses recherches en didactique et en linguistique suite à différents besoins langagiers. Elle présente diverses formes linguistiques à transmettre un message, il est notamment possible d'utiliser la langue maternelle et la traduction. « Quant aux approches communicatives, elles autorisent l'enseignant, théoriquement du moins à faire référence à la langue maternelle lorsque le besoin se fait sentir en classe »²⁹

Ce modeste rappel historique sur la considération de la langue maternelle à travers les différentes méthodologies montre bien que ce sujet a toujours suscité des interrogations et des polémiques chez les spécialistes, il a aussi fait l'objet de nombreuses recherches en didactique des langues et il demeure au centre de leurs préoccupations, preuve que le domaine est en perpétuelle évolution.

²⁸Khouaweb (EPCA) 2007-2012 « historique de la didactique FLE ».

²⁹Nabila Tatah « la compétence Bi-plurilingue en classe de langue en Algérie », page 122.

1-6 Le français enseigné en Algérie ; le cas du secondaire

L'enseignement du français dans le secondaire algérien s'inscrit dans le cadre de la méthodologie de l'approche communicative. Il s'organise autour d'un plan de formation prévu pour chacune des trois années du secondaire pour enfin clôturer ce parcours avec l'examen du baccalauréat. Ainsi l'apprenant algérien aura fait neuf ans de français.

Nabila Benhouhou souligne : « *Des lors que l'on se situe dans le cadre de l'approche communicative et que l'on vise le profil de sortie de l'élève avec des compétences terminales à installer, la démarche enseignement/apprentissage, est de ce fait axée sur le développement de la compétence de communication* »³⁰.

Compte tenu du grand développement que connaît le domaine de la technologie de l'information et de la communication au sein de la société algérienne, l'institution a procédé à la rénovation du programme de français pour le secondaire. L'objectif visé désormais est la formation de citoyens responsables dotés d'un esprit de recherche et de coopération.

L'enseignement du français, va contribuer à la formation intellectuelle des apprenants, Mohamed Guidoume précise :

L'enseignement du français va contribuer donc à la formation intellectuelle des apprenants en les dotant d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique pour leur permettre de devenir des citoyens responsables ainsi leur insertion dans la vie sociale et professionnelle sera facilitée³¹.

A la fin du cycle secondaire, l'apprenant saura prendre en main son propre apprentissage en allant vers une autonomisation, le français lui sera ainsi un moyen d'accès au savoir et aux savoir-faire qui lui seront utiles plus tard dans sa formation supérieure et dans sa vie professionnelle future. Il sera capable de produire des discours écrits et oraux plus aisément en français devant n'importe quelle situation de communication. Ceci lui permettra de s'ouvrir davantage au monde.

³⁰ Nabila Benhouhou, « l'enseignement du français dans le secondaire algérien : pour une perspective énonciative de l'écrit », *Insaniyat* (En ligne), 14-15/2001, mise en ligne le 21 janvier 2012, consulté le 21/05/2017.

³¹ M.Mohamed Gidoume « représentations et pratiques enseignantes dans une approche par compétences du FLE au secondaire algérien », thèse de doctorat de didactique, université d'Oran 2010. P44

2-Description de l'enquête et analyse des résultats

Pour tenter de répondre le plus fidèlement possible à nos hypothèses de recherche, nous allons exposer dans ce chapitre à partir des questionnaires, à quel degré se fait le recours à la langue maternelle et quel est son impact sur l'enseignement/ apprentissage du FLE. Nous allons donc, procéder par une analyse rigoureuse des résultats obtenus dans le but d'avoir une réponse claire à notre problématique de départ.

2-1 Le questionnaire³²

C'est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquête doivent être atteints. Il sert à motiver, aider ; inciter l'enquêté à parler et à obtenir les informations visées par l'enquêteur. Il permet ainsi d'élaborer une étude rigoureuse de la totalité de la population interrogée

Cependant, pour mieux tirer profit de nos acquis théoriques et répondre conformément à notre problématique, nous avons décidé de mener une enquête auprès des apprenants de 1ère année secondaire ainsi que de leurs enseignants en FLE.

En effet, afin d'être mieux informé sur le degré d'intégration de la langue maternelle et son impact sur l'enseignement/apprentissage du FLE, nous avons établi deux questionnaires, le premier est destiné aux enseignants de 1ère année secondaire et le second à leurs apprenants.

Nos questionnaires sont constitués de deux types de questions : des questions ouvertes où il est permis au questionné de s'exprimer librement en donnant son opinion, et des questions fermées auxquelles il répond selon les propositions données.

Nous avons tenu à leur expliquer l'intérêt de notre recherche et son objectif de départ. Nous les avons ainsi invité à contribuer à l'amélioration du processus de l'enseignement/ apprentissage du FLE en Algérie.

³² Nous avons opté pour le questionnaire de Boubeker Rima dans « l'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE » université de Biskra, thèse de master, parce qu'il répond parfaitement à l'objet de notre recherche.

2-2 les objectifs de l'enquête

L'intérêt de mieux comprendre l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement l'apprentissage des langues étrangères a fait l'objet de nombreux travaux. Notre recherche suggère de mettre en évidence le rôle de la langue maternelle et de dégager son impact sur l'apprentissage du FLE.

Pour bien mener notre travail et le munir de bases concrètes, nous avons effectué notre enquête sur le terrain. Notre premier objectif étant de concevoir l'utilité et l'influence de l'usage d'une langue maternelle dans une classe de français langue étrangère. Nous cherchons à déterminer dans quel cas les apprenants et leurs enseignants ont recours à la langue maternelle et de quelle manière. Le second objectif étant de montrer et d'analyser les diverses stratégies mises en œuvre par les enseignants afin d'améliorer l'acquisition du français.

2-3 Description de la classe

Nous avons choisi deux classes de 1AS du nouveau lycée situé à kherrata, une petite commune située dans la wilaya de Bejaïa à environ 60km du chef-lieu. Le nombre d'apprenants est de 25 pour chaque classe. L'âge des apprenants varie entre 16 à 17 ans de sexes différents.

Nous tenons à rappeler que ces apprenants sont issus d'une classe sociale modeste et sont rarement en contact avec la langue française en dehors de l'école.

2-4Analyse des réponses des enseignants de la 1AS

Nous avons choisi d'interroger les enseignants de français des deux établissements respectifs :

- Lycée Berkat Slimane Kherrata
- Lycée Maouche Idriss Bordj-Mira.

➤ La répartition des enseignants de la 1AS (Question 01)

Items	Homme	Femme	Totale
Nombre	4	6	10
pourcentage	40 %	60%	100 %

Tableau N°01 : la répartition des enseignants de la 1AS

Commentaire

Comme il est montré dans le tableau ci-dessus, notre échantillon se compose de 60 % de gent féminine et 40 % de gent masculine.

➤ Les années d'expérience des enseignants (Question 02)

Items	Moins de 5 ans	de 5 à 10 ans	de 10 à 15 ans	Plus de 15 ans	Totale
Nombre	2	4	3	1	10
Pourcentage	20 %	40%	30 %	10 %	100 %

Tableau N°02 : les années d'expériences des enseignants

Commentaire

A partir du tableau ci-dessus, nous constatons que sur 10 enseignants, 2 enseignants (égal à 20%) ont moins de 5 ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement de la langue française. 4 enseignants (40 %) ont de 5 à 10 ans d'expérience. 3 enseignants (30%) ont de 10 à 15 ans et enfin 1 enseignants (10%) a plus de 15 ans d'expérience.

Ainsi, nous remarquons une certaine différence entre les éléments qui composent notre échantillon. Les enseignants qui ont plus de dix ans d'expérience nous ont été plus utiles dans notre recherche car leurs témoignages étaient plus convaincants et plus précis pour leur meilleure connaissance du terrain.

➤ Les niveaux enseignés (Question N° 3)

Items	Un seul niveau	Deux niveaux	Plus de deux	Totale
Nombre	00	10	00	10
Pourcentage	00 %	100 %	00 %	100 %

Tableau N° 03 : les niveaux enseignés

Commentaire

Tous les éléments qui composent notre échantillon estiment enseigner deux niveaux scolaires différents.

➤ Le recours à la langue maternelle en classe de FLE (Question N° 4)

Items	Oui	Non	Totale
Nombre	7	3	10
Pourcentage	70 %	30 %	100 %

Tableau N°04 : le recours à la langue maternelle

Commentaire

Le nombre d'enseignants qui ont recours à la langue maternelle, dont le berbère est de 70%. Les raisons soulignées sont :

- « *le berbère est la première langue apprise par l'enfant, la compréhension est plus facile* »
- « *parfois les élèves n'arrivent pas à assimiler certaines notions en FLE* »
- « *quand j'explique en langue maternelle, la notion est plus captée par l'élève* »
- « *c'est un moyen pour détendre l'atmosphère et capter l'attention des élèves* »

Par contre 30 % des enseignants n'opère aucun recours à la langue maternelle pendant leur cours de FLE. Cette minorité estime que le recours à une autre langue lors de l'enseignement du français diminue le niveau de son acquisition par les apprenants. Ils jugent que l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement des langues étrangères est « *anti-pédagogique* » et « *n'est pas toléré par la constitution* ». D'après ces réponses données par les enseignants, nous avons constaté un manque de connaissances des enseignants concernant les nouvelles réformes éducatives dans le domaine de l'enseignement des langues en Algérie.

➤ Fréquence de l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE (Question N° 05)

Items	Rarement	Parfois	Souvent	Totale
Nombre	0	2	5	7
Pourcentage	00 %	29 %	71 %	100 %

Tableau N°05 : fréquence de l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE

Commentaire

La majorité des enseignants qui représentent 71 % de l'échantillon ont affirmé qu'ils utilisent souvent la langue maternelle. Selon certains :

- « les élèves ont du mal à me suivre quand je ne parle que le français ce qui entraîne une mauvaise compréhension du cours »
- « j'ai souvent recours à la langue maternelle afin de motiver mes élèves et d'intégrer des éléments qui ont un niveau assez faible en français, ceci les aide à mieux comprendre »

29 % des enseignants utilisent parfois la langue maternelle pour ces raisons :

- « du fait qu'on enseigne une langue étrangère aux apprenants, donc parfois on explique des mots en ayant recours à la langue maternelle »
- « J'utilise la langue maternelle dans certaines de mes explications, mais il ne faut pas en abuser tout de même car il faut amener l'apprenant à réfléchir en langue cible non en langue maternelle »

D'après les réponses et les explications données par les enseignants nous remarquons que la majorité préfère utiliser souvent la langue maternelle afin de motiver les apprenants et mettre en classe une atmosphère qui favorise l'apprentissage. Car après tout la langue maternelle tient une place considérable dans le vécu des apprenants, donc pourquoi ne pas l'exploiter afin d'avoir un meilleur rendement scolaire en matière de langues étrangères.

➤ **Fonction de la langue maternelle** (Questions N°06 et N°07)

Items	Traduction	Explication	Contrôle de la compréhension	Totale
Nombre	3	2	2	7
Pourcentage	42 %	29 %	29 %	100 %

Tableau N°06 : fonction de la langue maternelle

Commentaire

Pour les enseignants interrogés, et qui ont répondu positivement au recours à la langue maternelle pendant leurs cours et qui sont au nombre de 7/10, la langue maternelle occupe deux fonctions essentielles dans l'enseignement du FLE. Pour 29 % des enseignants, la langue maternelle représente un moyen efficace pour expliquer certaines structures du français. Pour 42 % elle sert à traduire certains concepts et notions non compris en français.

Mais également, pour 29% des enseignants, elle sert à contrôler et vérifier la compréhension des cours donnés en FLE.

Nous constatons que les enseignants trouvent que le recours à la langue maternelle est le meilleur moyen d'expliquer un mot ou une consigne ou voir même une structure du français.

➤ **L'effet de l'intégration de la langue maternelle sur l'enseignement/ apprentissage du FLE (Question N°08)**

Items	Oui	Non	Totale
Nombre	7	3	10
Pourcentage	70 %	30 %	100 %

Tableau N°07 : l'effet de l'intégration de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

Commentaire

Sur l'ensemble des enseignants interrogés, 70% d'entre eux ont répondu de façon favorable à l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE s'accorde sur le fait que la langue maternelle à un effet incontestable dans l'acquisition du français. Certains affirment :

- « à mon avis, son intégration va apporter beaucoup de succès pour l'enseignement »
- « L'usage de la langue maternelle est un passage naturel et obligatoire dans l'enseignement du français »
- « le recours à la langue maternelle est rassurant et réconfortant pour un élève qui voit son enseignant de français comme un français de souche »
- « les élèves captent mieux et s'appliquent davantage »

Cela nous amène à constater que la langue maternelle joue un rôle très important dans l'acquisition du français. Son effet sur ce dernier est observable sur tous les niveaux.

➤ **L'avis des enseignants sur l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE(Question N°09)**

Commentaire

Les enseignants prennent des positions variables quant à l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement du français. Selon eux, ils ont tendance à user de la langue maternelle à des fins précises. Car pour eux, l'abus de son usage peut être néfaste pour l'apprentissage du français. Donc il faut modérer son intégration.

➤ La mesure d'ajustement du cours de FLE (Question N°10)

Items	Pas du tout	Un peu	Plus qu'un peu	Totale
Nombre	00	2	8	10
Pourcentage	00 %	20%	80%	100%

Tableau N°08 : La mesure d'ajustement du cours de FLE.

Commentaire

80% des enseignants estiment devoir ajuster plus qu'un peu leur cours de français pour l'ensemble de la classe afin de répondre aux lacunes et aux besoins particuliers de certains apprenants en difficulté. Tandis que 20% estiment devoir l'ajuster juste un peu.

Nous constatons que l'apprentissage est guidé par un enseignant qui exerce le rôle de médiateur. Il sélectionne, organise les contenus selon les besoins et les lacunes de ses apprenants et prévoit les tâches à réaliser. Il évalue également, tout en corrigeant les erreurs commises par les apprenants. De sa part, l'apprenant est appelé à être assidu, motivé et prêt à réaliser les tâches qui lui sont proposées par l'enseignant.

➤ La prise de parole spontanée des apprenants en FLE (Question N° 11)

Commentaire

Les enseignants à l'unanimité constatent que les apprenants ne prennent pas la parole spontanément en français. Selon eux :

- « les apprenants ont du mal à s'exprimer en français car ils sont habitués à s'exprimer en arabe dans les autres matières »
- « ils n'arrivent pas à formuler des phrases correctes parfois c'est du à la timidité, le complexe, l'intimidation de certains camarades »
- « ils ne prennent pas la parole facilement mais en réalité, cela dépend de la compétence de chaque apprenant »

- « *les apprenants ne maîtrisent pas suffisamment le français car ils ne lisent pas beaucoup et ne s'expriment pas en français à l'extérieur des salles de classe* »

Cela nous amène à dire que nos apprenants trouvent beaucoup de difficultés à s'exprimer en langue française car ils ont pris l'habitude à prendre la parole en arabe qui est la langue de l'institution depuis la maternelle et en berbère qui est leur langue maternelle dont ils usent toujours dans leurs communication en dehors de la classe et en milieu familial. Certaines causes d'ordre personnel accentuent leur difficulté dans la prise de parole comme la timidité, le complexe et l'inconfort qu'éprouvent certains apprenants face au milieu scolaire par rapport à la langue française elle-même. De ce fait l'enseignant doit tenir compte de tous ces paramètres afin de mettre en place des stratégies d'enseignement adéquates.

➤ **Les causes qui paralysent la prise de parole chez les apprenants et les solutions proposées afin d'y remédier** (Questions N°12 et N°13)

D'après les réponses des enseignants interrogés, nous avons pu déceler les difficultés qui entravent les apprenants lors de la communication. Les causes sont multiples, cette passivité verbale est due à plusieurs facteurs. Ces derniers peuvent être classés selon trois grands niveaux :

- Au niveau didactique et pédagogique qui touchent les méthodes et les procédures adaptées dans l'opération de l'enseignement/apprentissage tels que : les programmes, les moyens pédagogiques, la manière d'enseigner.

- Au niveau psychologique qui est lié directement aux apprenants dans leur milieu pédagogique et tout ce qui se rapporte à sa personnalité tels que : la timidité, le trac, l'angoisse et la motivation.

- Au niveau du milieu socioculturel c'est-à-dire le statut de l'apprenant au sein de la famille et dans la société ainsi que l'influence qu'il subit de cette dernière.

Parmi les solutions proposées par nos enseignants pour faire face à ce phénomène dont souffrent la plupart des apprenants en classe de langue :

- Installer une harmonie et un climat de confiance dans la classe

- Ecouter les apprenants sans les interrompre

- Faire de la classe un lieu propice d'échange, de communication et d'information

- Faire participer toute la classe sans devoir intimider un d'entre eux.
- Privilégier les activités portant sur des jeux de rôle pour susciter l'envie de l'apprenant à prendre la parole tout en s'amusant.

➤ **Les réponses des apprenants aux questions en classe de FLE (Question N° 14)**

Items	français	Arabe	Tamazight	Totale
Nombre	4	00	6	10
Pourcentage	40 %	00 %	60 %	100 %

Tableau N°09 : les réponses des apprenants aux questions en classe de FLE

Commentaire

Nous constatons dans le tableau que le taux de réponses des apprenants en tamazight est de 60% et de 40 % en français langue étrangère.

Nous dirons ainsi que la majorité des apprenants préfèrent répondre en langue maternelle qu'en français langue étrangère car c'est plus facile et plus pratique pour eux.

➤ **Réaction des élèves quant à de l'intégration de la langue maternelle en classe de FLE (Question N°15)**

Commentaire

Les enseignants qui estiment avoir recours à la langue maternelle pendant leur cours en FLE affirment que les apprenants sont plus à l'aise et participent activement dans le déroulement du cours, selon eux :

- « *les apprenants sont plus heureux et plus à l'aise parce qu'ils comprennent mieux et vite et par conséquent une meilleure participation* »
- « *les élèves suivent avec beaucoup plus d'attention* »
- « *les apprenants sont plus à l'aise et découvrent qu'ils peuvent comprendre une langue étrangère en ayant recours à la langue maternelle, la langue étrangère devient comme par magie plus claire et plus compréhensible, ce qui facilite l'apprentissage* ».

Nous avons appris à travers les réponses des enseignants que les apprenants éprouvent beaucoup plus d'intérêt et de plaisir à l'apprentissage du français quand ils intègrent la langue maternelle. Leur motivation s'accroît et les concepts sont mieux acquis.

Introduction

Toute question, tout problème ne pourra être étudié que grâce à des témoignages, à des informations et à des documents. C'est le cas de notre travail de recherche qui ne pourra être mené à terme qu'une fois basé sur une telle démarche.

Afin de garder la même démarche tout au long de notre recherche, nous avons décidé de soumettre des questionnaires à des apprenants de la première année du cycle secondaire.

Notre échantillon est constitué d'élèves de première année secondaire (tronc commun) de la commune de Kherrata, d'un âge qui varie entre 15 et 17 ans.

Etant donné qu'il nous est impossible d'atteindre tous les membres, nous avons retenu en fonction du temps, notre échantillon à 40 apprenants.

Il est important à savoir que la première année secondaire est une année charnière dans le cursus scolaire de l'apprenant, elle marque une transition entre différents cycles à savoir, le moyen et le secondaire. De plus, elle est l'année la plus touchée par les réformes éducatives.

En premier lieu voici la répartition des apprenants

Items	Filles	Garçons	Totale
Nombre	25	15	40
Pourcentage	62%	38%	100%

Tableau N° 01 : répartition des apprenants

2-5 Analyse des réponses des apprenants

➤ La langue maternelle des apprenants (Question 01)

Items	Tamazight	Arabe	Français	Totale
Nombre	40	0	0	40
Pourcentage	100 %	00 %	00 %	100

Tableau N° 02: la langue maternelle des apprenants

Commentaire

Nous observons dans le tableau que la langue maternelle de la totalité du public interrogé est le « tamazight ». Ce qui indique son appartenance à l'aire berbérophone. Cela nous permet de constater que les situations de communication et la confrontation des langues sont pauvres et les interactions s'opèrent en majorité en langue maternelle.

➤ Les loisirs des apprenants (Questions 02 et 03)

Commentaire

Pratiquer le sport, surfer sur internet et écouter de la musique s'avèrent être les plus grands loisirs de nos apprenants. 2/40 apprenants affirment lire des paroles de chansons ainsi que de petites histoires en français. En analysant les résultats obtenus pour la 3^{ème} question nous avons décelé, révèlent le désintérêt des apprenants pour la lecture malgré son importance dans l'acquisition des savoirs. La lecture des romans joue un rôle primordial pour l'amélioration du niveau d'acquisition du français et pour la construction d'une culture riche qui permet l'élargissement des esprits des apprenants.

➤ Les programmes TV en français (Question 04)

Items	Oui	Souvent	Non	Totale
Nombre	19	13	8	40
Pourcentage	48 %	32 %	20 %	100 %

Tableau N°03 : les programmes TV en français

Commentaire

Nous avons posé cette question pour savoir si nos apprenants s'intéressent aux émissions françaises ou non. Ce tableau nous montre que 48 % des apprenants interrogés suivent des programmes TV en français, 32 % les suivent souvent et 20 % ne suivent aucun programme TV en français.

La télévision s'avère parmi les multimédias qui influencent le plus l'enseignement en langues étrangères car elle permet au téléspectateur de comprendre et d'apprendre les différentes langues notamment le français grâce au système audio-visuel. Les apprenants qui

suivent des programmes TV en français sont plus habiles dans l'utilisation de cette langue et ont moins de difficultés que les autres.

➤ **La langue parlée à la maison (Question 5)**

Commentaire

L'unanimité des apprenants a répondu que la langue utilisée à la maison est le kabyle. Cela montre qu'il s'agit d'une communauté purement berbérophone. L'utilisation unilingue de la langue maternelle au sein de la maison peut être une entrave à l'apprentissage des langues étrangères.

➤ **Etudier le français (Question 06)**

Items	me plait	Un peu	Pas du tout	Totale
Nombre	21	17	2	40
Pourcentage	53 %	42 %	5 %	100 %

Tableau N°05 : étudier le français

Commentaire

La majorité des apprenants avec un pourcentage de 53 % affirment qu'étudier le français leur plait. Cette catégorie a justifié sa réponse par le simple fait qu'ils aiment cette langue et qu'elle a un statut particulier dans la société « *langue de prestige* » et représente selon eux un moyen pour accéder au savoir. Pour 42 % des apprenants, le français leur plait un peu. Leurs justifications montrent les jugements et les stéréotypes qu'ils ont de cette langue et la décrivent comme étant une langue « *complexe* » et « *difficile à apprendre* ». La minorité qui représente 5 % de l'échantillon, et pour qui étudier le français, ne plait pas du tout ont préféré s'abstenir concernant les justifications.

➤ **Le niveau de la langue française des apprenants selon eux-mêmes (question 07)**

Items	élevé	Moyen	Faible	Sans réponses	Totale
Nombre	10	17	0	13	40
Pourcentage	25 %	42 %	00 %	33 %	100 %

Tableau N°06 : le niveau de la langue française des apprenants selon eux-mêmes.

Commentaire

En effet, 42 % des apprenants jugent que leur niveau en français est « moyen », 32 % estiment que leur niveau est « excellent » ; 33 % ont préféré rester discrets par rapport à la réponse.

➤ La langue utilisée pour surfer sur internet (question 08)

Items	français	Arabe	Tamazight	Totale
Nombre	40	0	0	40
Pourcentage	100 %	00 %	00 %	100 %

Tableau N°07 : la langue utilisée pour surfer sur internet

Commentaire

L'intégralité des apprenants ont confirmé que la langue utilisée pour surfer sur internet est bien la langue française. Selon eux, c'est « *la langue que comprend Google* », « *la langue de toutes les applications* » c'est à dire que c'est la seule langue qui leur permet l'accès à l'information. Selon d'autres c'est une langue « *très pratique* » et « *utilisée dans le monde entier* ».

➤ Statut des langues étrangères (Question 09)

Commentaire

Les apprenants qualifient les langues étrangères de moyen d'accéder aux différents savoirs, dans divers domaines des sciences. En plus, un outil essentiel dans la prise de contact avec les autres. Selon eux l'objectif d'apprentissage des langues étrangères est la communication. Elles leur permettent d'être en contact avec le monde extérieur.

➤ L'utilité du français langue étrangère (Question 10)

Items	A l'école maintenant	Dans la vie professionnelle	Pour s'exprimer librement	Pour prendre contact avec des gens de l'étranger	Totale
Nombre	13	14	06	07	40
Pourcentage	32 %	35 %	15 %	18 %	100

Tableau N°08 : l'utilité du FLE

Commentaire

Nous remarquons que 35 % des apprenants interrogés énoncent que l'apprentissage de la langue française leur sera utile dans leur vie professionnelle future. Cependant, 32 % trouvent que le français va les aider dans les études qu'ils entreprennent maintenant à l'école. Ensuite, 18 % estiment que le français est utile dans la mesure où ils peuvent prendre contact avec des gens de l'étranger. Enfin 15 % des apprenants voient que le français leur est utile à des fins purement communicatives.

➤ Préférence de langue pour les questions/ réponses en classe de FLE

(Question 11,12 et 13)

Items	Tamazight	Arabe	Français	Totale
Nombre	25	0	15	40
Pourcentage	62 %	00 %	38 %	100 %

Tableau N°09 : préférence de langue pour les questions/réponses en classe de FLE

Commentaire

Le tableau nous montre que 62 % des apprenants préfèrent que les questions et les explications des enseignants ainsi que leurs réponses soient en tamazight, ils justifient leur réponse par le fait qu'ils « *comprennent mieux* » lorsque l'interaction et l'échange entre eux et leurs enseignants est en langue maternelle. 38 % des apprenants ont souligné qu'ils préfèrent que leurs réponses soient en français « *par respect* » à leur enseignant de français et pour pouvoir « *mieux apprendre* » cette langue.

D'après l'analyse des réponses de nos apprenants, il ressort que le français est une langue aimée et jugée utile dans le quotidien des Algériens et dans le contexte de nos apprenants en particulier. Elle est nécessaire et doit être apprise puisqu'elle est une langue du savoir et un outil important de communication. Elle est également une des langues de l'instruction, des études supérieures et des débouchés professionnels. Pour nos apprenants elle est aussi une langue prestigieuse.

Pour ce qui est de la langue maternelle, il est clair que pour les apprenants, elle constitue une aide pour la compréhension des cours en langues étrangères. Elle affecte positivement l'apprentissage. Les apprenants s'appuient sur la langue maternelle pour comprendre et produire en langue française.

Ainsi, en prenant en considération les pré-acquis des apprenants et la situation de plurilinguisme dans laquelle ils vivent, nous dirons que l'usage de la langue maternelle dans l'apprentissage du FLE se fait de manière implicite et inconsciente.

2-6 Analyse des données

- Les enseignants ont recours à la langue maternelle pour lever l'ambiguïté et assurer une meilleure compréhension au sein de la classe.
- Les enseignants doivent non seulement jouer le rôle de pédagogue mais doivent aussi agir en tant que guide et facilitateur des contenus à enseigner.
- Les apprenants préfèrent prendre la parole en langue maternelle pour traduire un besoin langagier ou communicationnel. Ils ont également recours à leur langue maternelle pour signaler une difficulté lexicale, elle constitue ainsi un appel à l'aide.
- Les apprenants participent au déroulement du cours et sont plus à l'aise quand il y a recours à la langue maternelle.
- Les enseignants trouvent que l'intégration de la langue maternelle n'entrave pas le processus de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Bien au contraire ils estiment qu'elle contribue à faciliter et à améliorer la qualité de l'apprentissage.

Conclusion

L'analyse de notre corpus montre bien le degré et l'impact de l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage de FLE. Les enseignants prennent des positions variables sur le recours à la langue maternelle tout en témoignant de son effet sur l'acquisition du français, selon leurs propres expériences dans le domaine de l'enseignement. Certains ont fait preuve de tolérance dans l'usage des langues en classe de FLE, mais aussi de compétence dans leur quête vers l'acquisition optimale du français. Cela ne se réalise qu'à travers une auto-formation continue sur les nouvelles stratégies didactique et pédagogique qui permettent la facilitation et l'amélioration du processus de l'enseignement/apprentissage. D'autres, par contre ont confirmé leur attitude monolingue, qui est issue des anciennes pédagogies, ainsi que leur manque d'informations sur les nouvelles lois d'enseignement qui tolèrent désormais l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement des langues étrangères.

Les apprenants, eux aussi ont eu leur mot à dire, ils ont affirmé que l'utilisation de la langue maternelle ne peut être que bénéfique pour l'acquisition du français.

Conclusion générale

Nous avons visé à travers cette recherche, le degré d'intégration de langue maternelle dans l'enseignement du FLE ainsi que son impact sur l'apprentissage du français.

Contrairement aux idées reçues, l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère n'est pas signe d'incompétence ou de confusion, mais il s'agit bien de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie qui permet de faire appel à des mécanismes déjà acquis de façon naturelle en langue maternelle pour faciliter l'acquisition des langues étrangères.

D'après les résultats de notre enquête, nous avons pu déceler que le recours à la langue maternelle n'est pas néfaste mais qu'au contraire, il constitue une aide précieuse à l'apprentissage des langues étrangères. Nous avons tenu à corriger certaines idées reçues jugeant le recours à la langue maternelle comme preuve d'incapacité à communiquer en langue étrangère. Il serait meilleur de considérer ce processus naturel comme un potentiel stratégique et un acquis qui va améliorer l'enseignement /apprentissage. Cependant l'excès de l'utilisation de la langue maternelle peut constituer une entrave à l'acquisition des savoirs langagiers qui va engendrer des difficultés à développer des compétences en langue étrangère. Nous jugeons que c'est à l'enseignant de savoir ajuster ses stratégies d'enseignement selon le niveau de ses apprenants.

En guise de conclusion, nous dirons que la langue maternelle est belle et bien présente dans l'enseignement en général et celui des langues étrangères en particulier. Elle n'est plus un mythe, elle a pu s'imposer et mettre en évidence le rôle crucial qu'elle joue dans l'acquisition des savoirs et des savoir-faire dans divers domaines. C'est pourquoi les instructions officielles apportent des modifications en tenant compte de l'apport considérable dont peut bénéficier l'enseignement des langues étrangères avec l'intégration de la langue maternelle.

Dans un premier temps, les données de notre enquête montrent bien que les enseignants et les apprenants ont recours à la langue maternelle en classe de FLE à des degrés variables.

Dans un second temps notre recherche a mis en relief le rôle que la langue maternelle peut jouer dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'apprenant face à la langue étrangère se trouve en situation d'insécurité linguistique. Le recours à sa langue maternelle le rassure, lui procure de la confiance en soi et l'aide à

mieux comprendre le français. Cela lui permet aussi de construire un savoir en FLE plus concret et plus solide.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

- Abdelhamid .S (2002) « Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna », thèse de doctorat, université de Batna.
- Cuq, J-P (2003), Dictionnaire du français langue étrangère, asdifle, clé international, Paris.
- Chaker. S (1991), Manuel de linguistique berbère I, éd. Bouchène, Alger.
- Dabène.L (1986), langue maternelle, langue étrangère quelques réflexions, centre de didactique, Université de Grenoble II.
- De Man-De Vriendt M-J (2000) Ed. Apprentissage d'une langue étrangère /seconde. 1. Parcours et procédures de construction du sens, édition de Boeck et Larcier.
- Gidoume M(2010) « représentations et pratiques enseignantes dans une approche par compétences du FLE au secondaire algérien », thèse de doctorat de didactique, université d'Oran.
- Grandguillaume.G, (Langues et représentations identitaires en Algérie) cité par Harbi Sonia (2011), thèse de magistère, «Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie université Tizi-Ouzou » sous la direction de Immoune Youcef.
- Harems. J-F, Blanc. M (1983), Bilinguisme et bilinguisme, Mardaga, Bruxelles, 1983.
- Mackey W-F (1976), bilinguisme et contact des langues, édition Klincksiek, Paris.
- Martinet.A (1982), bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits in *la linguistique, Bilinguisme et diglossie*, volume 18, n°1.
- Zaboote. T (1989), Un code switching algérien: le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne.

Sitographie

- Benhouhou Nabila (2001), « l'enseignement du français dans le secondaire algérien : pour une perspective énonciative de l'écrit », *Insaniyat* (En ligne), mise en ligne le 21 janvier 2012, consulté le 21/05/2017.
- Besse Henri et Porquier Rémy 1991. Grammaires et didactique des langues. Cité par Lounis Nehaoua dans « Les idiosyncrasies scolaires dans l'apprentissage d'une langue étrangère » *Synergies Algérien* n° 9 – 2010 pp. 83-91.
- Boubeker Rima (2015), « l'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE » université de Biskra, thèse de master.
- Boubakour Samira dans son article « étudier le français ...quelle langue » disponible sur <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/boubakour%20Samira.pdf> consulté en mai 2017.
- Cheriguen Foudil (septembre 1997). Politiques linguistiques en Algérie. In: *Mots*, n°52, septembre 1997. L'état linguiste. pp. 62-73;doi : 10.3406/mots.1997.2466 disponible sur http://www.persee.fr/doc/mots_02436450_1997_num_52_1_2466.
- L'Hebdo libéré, n°56 du 22 au 28 avril 1992 cité par Tounsi Leila dans son article « aspects des parlers jeunes en Algérie » Disponible sur http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1997_num_114_1_5388# consulté, mai 2017.
- Maria Causa, « L'alternance codique dans le discours de l'enseignant », *Les Carnets du Cediscor* [Enligne], 4 | 1996, mis en ligne le 03 juin 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://cediscor.revues.org/404>
- Macky William (1976), *bilinguisme et contact des langues*, Edition Klincksiek,Paris.Disponible sur <http://www.amazon.fr/Bilinguisme-contact-langues-W.Mackey/dp/2252018666>consulté le 05 juin 2017.
- Paz Octavio (1972) « Traducción : literatura y literalidad », *Sigma* 33-34, p. 3-14 cité par Maddalena De Carlo dans son article « Quoi traduire ? Pourquoi traduire ? Comment traduire ? » Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-1-page-117.htm#no4> –page consultée le 05 juin 2017
- Sebaa rabah (2002). Cité par Samira Boubakour, Université lumière Lyon2. Etudier le français quelle histoire ; p54

-Tatah Nabila, (2013) «La compétence bi-plurilingue en classe de langue en Algérie »Multilinguales N°1p.121, disponible sur :www.univ-bejaia.dz/multilinguales

Table des matières

Table des matières

Introduction générale	05
Chapitre 1 : les langues en contact en Algérie	09
Introduction	10
1- Définition du contact de langue en Algérie	10
1-1 La langue berbère	11
1-2 La langue arabe	12
1-3 La langue française	13
2- bilinguisme et plurilinguisme en Algérie	15
2-1 L'alternance codique	16
2-2 la traduction	16
2-3 L'interférence	17
2-4 L'interlangue	17
Conclusion	18
Chapitre 2 :l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE	
en Algérie	19
Introduction	20
1-La langue maternelle dans une classe bilingue	20
1-1 La langue maternelle	20
1-2 La langue étrangère	21
1-3 La relation entre langue étrangère et langue maternelle	22
1-4 L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement du FLE	22
1-5 Les méthodologies de l'enseignement des langues.....	24
1-6 Le français enseigné en Algérie	26
2-Description de l'enquête et analyse des résultats	27
2-1- Le questionnaire	27
2-2 Les objectifs de l'enquête	28
2-3 Description de la classe	28
2-4 Analyse des réponses des enseignants de la 1 ^{ère} AS	28
2-5 Analyse des réponses des apprenants de la 1 ^{ère} AS	36
2-6 analyse des données	41
Conclusion	41

Conclusion générale	43
Références bibliographiques.....	46
Table des matières	50
Annexes	53

Annexes

- Questionnaires vierges destinés aux enseignants.....**2**
- Exemple des réponses des enseignants.....**3**
- Questionnaire vierges destinés aux apprenants.....**4**
- Exemple des réponses des apprenants.....**5**